

JE M'ORIENTE VERS L'AGRICULTURE...

La Chambre d'Agriculture de la Loire informe tous les porteurs de projets, dans toutes les productions

J'AIMERAIS DEVENIR AGRICULTEUR

Quel que soit mon projet, mon âge ou ma formation, je contacte le Point Accueil Installation (PAI) qui est LE lieu unique d'orientation et d'information en amont de toute installation.

1 800 contacts téléphoniques, 400 rendez-vous chaque année.

DU RÊVE AU PROJET : DES RENDEZ-VOUS THÉMATIQUES PAR PRODUCTION

Sur une journée, je découvre une production particulière, j'échange avec un producteur, je visite une ferme et ses installations.

J'aborde des questions fondamentales, comme le statut (couverture sociale), les formations adaptées, les références techniques et économiques, comment atteindre un revenu correspondant au temps de travail, comment trouver un site...

2 à 3 sessions par an + 1 session spécifique bio.

JE CHERCHE UN SITE CORRESPONDANT À MON PROJET

Le Répertoire Départ Installation (RDI) permet de :

- trouver les exploitations disponibles ou pour lesquelles un associé est recherché,
- mettre en relation des cédants et des repreneurs potentiels.

Un stage « Reprise » peut être mis en place, sous certaines conditions, pour tester mon projet et faire un « tuilage » avec le cédant.

Près de 40 stages mis en place chaque année.

JE VEUX M'INSTALLER, MAIS DANS UNE AUTRE PRODUCTION QUE LE CÉDANT

Je peux bénéficier d'une visite gratuite d'un conseiller spécialisé de la Chambre pour mon projet prévoyant un changement ou une création de production. On me conseille sur l'adéquation ou non du site d'exploitation par rapport à mon projet.

Près de 30 visites adéquation de site réalisées chaque année.

QUEL DIPLÔME POUR DEVENIR AGRICULTEUR ?

Je pense à un métier agricole : la Chambre est présente sur les salons étudiants ainsi que sur diverses manifestations locales, et intervient dans les établissements scolaires pour informer sur les parcours de formation, initiale ou continue.

CHEF D'ENTREPRISE AGRICOLE, ÇA VEUT DIRE QUOI AU QUOTIDIEN ?

En novembre, la Chambre invite tous les jeunes en formation à échanger autour des conditions favorables à la réussite d'un projet lors du Forum de l'Installation. 250 jeunes rencontrés chaque année

J'AI UN PROJET : JE ME LANCE...

La Chambre d'Agriculture de la Loire accompagne tous les projets, à toutes les étapes

J'ÉVALUE LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES À MON PROJET

Suite à l'entretien avec le Point Accueil Installation, je réalise un auto diagnostic et je participe au stage « Se former pour réussir » pour évaluer les écarts entre compétences acquises et compétences nécessaires à mon projet. Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés : 110 porteurs de projet reçus chaque année. En moyenne, 11 jours de formation complémentaire préconisés, hors stages pratiques en exploitation.

JE PRÉCISE MON PROJET

Je bâtis un projet solide avec mon conseiller référent, qui me suivra tout au long de mes démarches. Je réalise un diagnostic préalable, pour clarifier mes objectifs, analyser l'outil de production et identifier l'ensemble des problématiques à traiter. J'envisage différents scénarios, j'approfondis certaines thématiques. Je choisis l'option la plus cohérente par rapport à mes objectifs. 90 diagnostics préalables réalisés chaque année.

J'ÉVALUE LA SOLIDITÉ DE MON PROJET

Une étude de faisabilité (le Plan d'entreprise) est élaborée avec mon conseiller référent. Une projection du système d'exploitation, des résultats technico-économiques et de la situation financière à moyen terme est effectuée. J'ajuste et je finalise mon projet. 80 études de faisabilité réalisées chaque année.

J'AI BESOIN DE RÉFÉRENCES POUR AVANCER DANS MON PROJET

Sont disponibles à la Chambre d'Agriculture, auprès de mon conseiller référent ou sur www.terresdeloire.fr :

- des références techniques et économiques sur les investissements et l'organisation du travail
- les cas type pour élevages bovins lait, bovins viande, ovins, caprins
- les références régionales et locales en maraîchage, arboriculture, viticulture, transformations et ateliers fermiers, circuits courts.

JE SUIS RÉCEMMENT INSTALLÉ

La Chambre d'Agriculture de la Loire conseille tous les agriculteurs à toutes les étapes de leurs projets sur tous les territoires

J'AI BESOIN D'ÊTRE SUIVI PENDANT LES PREMIÈRES ANNÉES

Un accompagnement post installation permet de sécuriser la mise en place de mon projet et d'atteindre mes objectifs. Mon conseiller référent m'aide à prendre du recul et à piloter mon projet. Il m'accompagne dans l'évolution de mon projet et dans l'organisation de ma stratégie d'entreprise. Une phase de travail avec d'autres agriculteurs nouvellement installés permet d'échanger et de me situer au sein d'un groupe partageant mes préoccupations. 250 accompagnements.

JE SOUHAITE SÉCURISER MA PREMIÈRE DÉCLARATION PAC

Afin d'optimiser mes aides PAC lors de ma première déclaration, je peux solliciter l'appui d'un conseiller expérimenté. Je peux être accompagné en collectif (petits groupes d'agriculteurs) ou en individuel. 700 appuis à la déclaration PAC réalisés chaque année.

JE CHERCHE À COMPLÉTER MES COMPÉTENCES POUR SÉCURISER MON PROJET OU DÉVELOPPER DE NOUVELLES ACTIVITÉS

Je contacte mon conseiller référent ou le service Formation de la Chambre. Je me forme tout au long de ma vie professionnelle. Près de 100 stages sont organisés chaque année sur des thématiques variées, pour 1 000 bénéficiaires.

J'AIMERAIS ÊTRE APPUYÉ ET INTÉGRÉ LOCALEMENT

J'adhère au Comité de développement de mon secteur. Je bénéficie ainsi d'un réseau d'information et de l'appui d'agriculteurs de mon territoire. Ensemble, nous échangeons et organisons diverses actions. Je ne suis pas isolé. 1 550 adhérents aux comités de développement.



**COMMENT FAIRE MON ÉTUDE DE MARCHÉ MOI-MÊME ?
QUELS CRITÈRES POUR VENDRE AU PANIER ?
COMMENT RÉDUIRE LES RISQUES DANS L'ATELIER ?...**

Un classeur de fiches ressources pour les circuits courts mis à jour et enrichi régulièrement, est disponible à la Chambre d'Agriculture sur www.terresdeloire.fr



JE VAIS TRANSMETTRE

La Chambre d'Agriculture de la Loire sécurise toutes les phases de la vie des entreprises agricoles

J'ENVISAGE DE CESSER MON ACTIVITÉ AGRICOLE

Le Point Accueil Transmission m'informe sur les démarches à programmer, les possibilités de transmission, les aides financières, les conditions d'inscription au Registre Départ Installation.
Plus de 130 contacts individuels chaque année.

JE SOUHAITE TRANSMETTRE MA FERME

Je réalise le stage « Je transmets mon exploitation dans la sérénité ». Je prépare avec des intervenants spécialisés ma transmission, ma retraite, et j'anticipe le changement.
2 à 3 stages organisés pour 35 à 40 participants chaque année.

JE CHERCHE UN ASSOCIÉ OU UN REPRENEUR

Je m'inscrits au Répertoire Départ Installation (RDI).
Je suis accompagné pour décrire les atouts de ma ferme, et mis en relation avec des candidats qui ont un projet compatible avec mon site.
Je peux recevoir un candidat en stage Reprise, pour vérifier qu'il correspond à mes attentes et lui transmettre mon savoir-faire.
Plus de 40 installations réalisées chaque année via le RDI.

J'AI BESOIN D'ÉVALUER LA TRANSMISSIBILITÉ DE MA FERME

Je réalise un audit de repreneabilité avec un conseiller Chambre. Il vérifie que le site est adapté à un projet de reprise. Il analyse les atouts et contraintes de mon exploitation. Il évalue les contraintes techniques et le potentiel économique. Il m'aide à définir les conditions de reprise.
Une trentaine d'audits réalisés en 5 ans.

SUR LES TERRITOIRES

La Chambre d'Agriculture de la Loire soutient l'emploi agricole sur tous les territoires

ENCOURAGER LA DYNAMIQUE DES EMPLOIS AGRICOLES SUR UN TERRITOIRE

La Chambre analyse le tissu économique local et construit des plans d'actions territoriaux pour soutenir et dynamiser l'emploi agricole et agri-rural. Une animation spécifique est mise en place, à destination des cédants potentiels, très en amont du départ en retraite, pour les sensibiliser à la transmission.
Déjà 4 territoires ligériens engagés et près de 300 cédants potentiels sensibilisés à la transmission.

INFORMER ET SENSIBILISER À L'ÉCHELLE TERRITORIALE

La Chambre organise les Vendredis de l'Installation Transmission, sur les territoires du département. Elle vient à la rencontre des élus locaux et des prescripteurs pour échanger autour de l'installation et de la transmission.
Elle organise des journées portes ouvertes pour mettre en avant des transmissions réussies.

METTRE EN RELATION POUR DEVENIR ACTEUR DE SON PROJET LOCALEMENT

La Chambre organise des Ferme-Dating, sur les territoires, pour mettre en relation porteurs de projets et cédants potentiels.

Ces actions bénéficient du soutien financier :
Chambre d'agriculture 42 / Etat / Conseil Régional /
Conseil Départemental / FSE / VIVEA



Siège Social :
43, avenue Albert Raimond - BP 40050 - 42272 ST-PRIEST-EN-JAREZ CEDEX

Antenne de FEURS
3 rue du Colisée - ZI Le Forum - BP 20021 - 42110 FEURS

Antenne de PERREUX
714 C, rue du commerce - 42120 PERREUX

Descriptif détaillé et conditions générales de vente des prestations associées à l'installation et à la transmission, sur demande.
Pour renforcer son efficacité et sa réactivité dans les réponses qui vous sont apportées, votre Chambre d'agriculture s'engage dans une démarche qualité pour ses activités de conseil et de formation.
La Chambre respecte un code éthique destiné à protéger les intérêts de ses clients. Ce code éthique, consultable sur le site www.terresdeloire.fr, est fondé sur les valeurs essentielles que sont : le respect, l'écoute, la confidentialité, la responsabilité, le respect des lois et des règlements, l'intégrité, l'objectivité, l'indépendance, la performance durable



Accueil téléphonique unique : 04 77 92 12 12
E-mail : cda42@loire.chambagri.fr

www.terresdeloire.fr

La Chambre d'agriculture
au Service du renouvellement
des générations agricoles



Septembre 2017

